

Une petite fille arrive à l'école sans avoir étudié son histoire : « Papa ne veut pas que j'ouvre ce livre-là ! »

— Ah ! papa ne veut pas... eh ! bien nous allons voir. Oui, nous allons voir... On ne marche pas comme ça sur les pieds d'une institutrice, ah ! mais non : Pour punition copiez-moi la leçon que vous n'avez pas étudiée. »

Mademoiselle ouvre ce livre dont le père ne veut pas et le place devant l'enfant :

« Copiez-moi ça ! »

La petite fille courbe la tête et trempe sa plume dans l'encrier... Elle écrit...

—... C'est fini ! au milieu de la page une petite tache, une goutte d'eau a pâli l'encre et effacé à demi les caractères ; c'est une larme qui a coulé... Tant pis ! « Mademoiselle, voilà ma punition. »

L'institutrice a vaincu et jouit de son triomphe : elle prend la feuille et négligemment y jette les yeux ; Eh bien ! quoi ! qu'est-ce qu'elle a écrit, la petite masque?... « Je crois en Dieu » et ainsi de suite jusqu'à « ainsi soit-il ! »

Mademoiselle n'avait pas prévu ça !

(L'Ami du foyer.)

Bilan géographique de l'année 1909

PAR LE F. ALEXIS-M. G.

— o —

AFRIQUE

(Suite)

ABYSSINIE. — Le négous Ménélick, âgé de 67 ans, est depuis longtemps malade de corps et d'esprit — On le dit mort. — Sa femme, l'impératrice Taitou, a pris en main la régence. L'héritier présomptif, désigné par Ménélick, est son petit-fils, Didj Jeassu, âgé de 12 ans ; mais le fils du ras Makonnen a aussi ses partisans. La guerre civile ou la dislocation de l'empire pourrait en résulter.

Né en 1842, Ménélick est le fils d'un ancien roi du Choa, dépossédé par le négous Théodoros. — Il sut, par sa valeur